



Conflits agriculteurs-éleveurs et ” enfants bouviers ” au Tchad méridional : essai d’analyse anthropologique

Claude Ardit

► **To cite this version:**

Claude Ardit. Conflits agriculteurs-éleveurs et ” enfants bouviers ” au Tchad méridional : essai d’analyse anthropologique. L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD. Savanes africaines en développement : innover pour durer, Apr 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 9 p., 2010. <cirad-00472122>

HAL Id: cirad-00472122

<http://hal.cirad.fr/cirad-00472122>

Submitted on 9 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conflits agriculteurs-éleveurs et « enfants bouviers » au Tchad méridional : essai d'analyse anthropologique

Claude ARDITI

Centre d'études africaines- Ecole des hautes études en sciences sociales, CEA-EHESS,
15 Rue du Père Guérin, 5013 Paris, ardit@ehess.fr

Résumé — La diminution des précipitations dans le sahel tchadien, durant les trois dernières décennies, a eu des conséquences diverses sur les hommes et leurs activités. Cette situation a empiré à cause de l'instabilité politique et la guerre et s'est traduite par le départ de nombreux éleveurs arabes qui se sont installés avec leurs troupeaux dans la zone soudanienne. L'augmentation de la production de coton y a été accompagnée par le développement spontané du manioc, plus productif que les céréales. Les conflits, parfois mortels, entre éleveurs et agriculteurs surviennent le plus souvent à propos du manioc qui a pour particularité de parvenir à maturité au bout d'un an et d'être récolté au fur et à mesure des besoins. Au Tchad, depuis les années 1990 des « enfants bouviers » sara sont engagés comme bergers par des éleveurs arabes. Ceci est interprété par les médias locaux, des ONG et l'UNICEF comme une forme contemporaine d'esclavage dans le contexte d'un antagonisme nord-sud ancien exacerbé par des violences récurrentes entre « communautés ». Une campagne menée par des « sudistes » : hommes politiques, ecclésiastiques, responsables d'ONG etc. contre les « enfants-esclaves » a pour objectif réel de mettre fin à la présence croissante des musulmans dans le sud du pays afin d'y créer un État séparé, ethniquement homogène. Les données disponibles indiquent bien au contraire que les enfants bouviers sont les apprentis rémunérés des éleveurs arabes et qu'ils peuvent jouer, car en tant que sudistes ils parlent français, un rôle important dans l'atténuation des conflits entre agriculteurs sara et éleveurs arabes.

Abstract — **Conflicts between farmers and herdsmen and “child drovers” in southern Chad: an anthropological analysis.** Over the past 30 years, the decrease in rainfall in the Sahelian zone in Chad has had various impacts on men and their activities. The situation has been exacerbated by political instability and the war. This has led to the exodus of a large number of Arab herdsmen, who have settled with their herds in the Soudanian zone, where cotton production has increased along with the spontaneous development of cassava, which yields more than cereals. The conflicts between herdsmen and farmers, which are sometimes fatal, are usually related to cassava, which ripens after a year and can be harvested as and when needed. Since the early 1990s in Chad, Arab herdsmen have employed native Sara children as herdsmen. The local media, NGOs and UNICEF have interpreted this phenomenon as a contemporary form of slavery in the context of the old North/South antagonism, exacerbated by recurrent violence between “communities”. “Southerners” — politicians, churchmen, NGO leaders, etc. — led a campaign against “slave children” in order to put an end to the growing number of Muslims in the south of the country and to set up a separate homogenous ethnic state. On the contrary, the available data indicate that these “child drovers” are in fact apprentices paid by Arab herdsmen. As French-speaking southerners, they may play a major part in alleviating the conflicts between Sara farmers and Arab herdsmen.

Les conflits entre paysans sara¹ et éleveurs arabes sont devenus depuis quelques décennies très fréquents et parfois très meurtriers dans la partie méridionale du Tchad², région la plus densément peuplée du pays³ dans laquelle est localisée depuis les années 1930 la production cotonnière et depuis 2003 la production pétrolière destinée à l'exportation. Des éleveurs arabes qui vivaient autrefois dans la zone

1 Ce terme fait référence à un groupe d'ethnies ayant une parenté linguistique et culturelle.

2 Des conflits opposent aussi agriculteurs et éleveurs dans le nord du pays. Rappelons qu'en 1947 ont eu lieu les événements du Dar Djombo (Batha) qui opposèrent les arabes Missirié aux Rattanine. Ce fut le conflit le plus meurtrier entre agriculteurs et éleveurs (120 morts à l'arme blanche) qui survint durant la période coloniale (Hugot, 1997). Des Missirié sont aujourd'hui présents dans la préfecture du Moyen-Chari et sont partie prenante des conflits les plus violents avec les agriculteurs. Ils sont aussi établis en Centrafrique où, bien que le cheptel appartienne aux Peuls, ils dominent le commerce du bétail (Arditi, 2002). J. Favre Begin montre dans sa thèse sur le Ouddaï que dans l'est du Tchad caractérisé par une insécurité généralisée des conflits opposant agriculteurs et éleveurs, qui ont en commun d'être musulmans, surviennent et sont très meurtriers (Favre Begin 2008).

3 La densité moyenne était déjà dans les années 1990 de 28 habitants au km², mais pouvait par endroits être beaucoup plus élevée.

sahélienne ont dû la quitter, surtout depuis les années 1980, période pendant laquelle sévit une forte sécheresse. C'est sous la pression d'une pluralité de facteurs écologiques, économiques et socio-politiques présents depuis longtemps dans cette région que les éleveurs ont été conduits à descendre plus au sud, dans la zone soudanienne et à s'y installer. En effet, la pluviométrie y est plus généreuse, les points d'eau plus nombreux et les pâturages plus abondants, en outre les débouchés pour leurs productions y sont beaucoup plus importants. En revanche, la forte occupation de l'espace par les paysans autochtones rend plus difficile le déplacement des troupeaux de bovins. Ceux-ci, quand ils ne sont pas conduits de manière rigoureuse, peuvent en effet causer des dégâts dans les champs et engendrer des conflits avec les paysans. Il faut aussi signaler depuis 1993 l'apparition « d'enfants bouviers » qui sont de jeunes autochtones engagés comme bergers par des éleveurs arabes. Ce phénomène fut immédiatement interprété par des journalistes, des ONG et des agences internationales luttant contre le travail des enfants comme une forme contemporaine d'esclavage, pratiqué par des musulmans au détriment des chrétiens⁴. Nous avons exposé dans un article (Arditi, 2005) en utilisant des informations contenues dans un rapport de l'UNICEF, le point de vue inverse de celui des auteurs en montrant que les « enfants bouviers » sont en réalité des apprentis éleveurs, dont la présence est bénéfique et contribue à atténuer les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. La presse, surtout d'opposition, rend périodiquement compte de ces conflits, le plus souvent de manière partisane et peu documentée, par solidarité « ethnique », par manque de connaissance des sociétés pastorales et d'investigations approfondies. En effet, leurs auteurs, en majeure partie sudistes⁵, adoptent en général spontanément le point de vue des paysans sara qui se considèrent toujours comme des victimes des éleveurs arabes et qui accréditent, sans que jamais la notion d'esclavage ne soit définie, la thèse de l'esclavage des « enfants bouviers ». Le sud du Tchad se trouverait actuellement, selon eux, dans une situation qu'ils qualifient de véritable « occupation » en raison d'une présence musulmane (commerçants, agents de l'Etat, militaires, douaniers etc.) qu'ils jugent beaucoup trop importante et dont les éleveurs ne constituent qu'un aspect.

Les conflits éleveurs-agriculteurs ont été évoqués en 1993 lors de la Conférence nationale souveraine et figurent désormais en bonne place dans les discours des candidats aux élections présidentielle et législative. On ne peut cependant qu'être surpris de l'attitude du pouvoir qui recommandait pour résoudre ces conflits, jusqu'à une date récente, l'application d'une loi promulguée en 1959 dans un contexte totalement différent. En effet, à cette époque les éleveurs vivaient exclusivement dans la zone sahélienne et ne la quittaient qu'à l'arrivée des premières pluies, en empruntant des couloirs de transhumance qui traversaient les régions agricoles du centre et du sud. Cette loi apparaît donc aujourd'hui totalement caduque dans la mesure où des éleveurs vivent désormais de manière permanente dans la zone soudanienne et que la répartition spatiale actuelle du cheptel bovin national est totalement différente de celle qui prévalait encore dans les années 1980. En réaction à la permanence des conflits, une circulaire du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité intitulée « Rapports entre agriculteurs et éleveurs⁶ » fut adressée en novembre 1996 à tous les préfets, sous-préfets et chefs de poste administratif.

Malgré ces initiatives étatiques, les relations entre éleveurs et agriculteurs sont loin d'être devenues pacifiques et les conflits souvent meurtriers continuent. Les principaux ont eu lieu :

- à Bédaya en 1991 et en 2001 ;
- à Bébédjia en 1996-1997 et en 2006 ;
- dans le Logone oriental et le Mandoul en 2002 ;
- à Békamba en 2003 ;
- dans plusieurs localités en 2004 ;
- à Béré et à Bébédja en 2006 où l'on déplora plusieurs morts. Le président Déby dut se rendre sur les lieux pour tenter de calmer les esprits ;
- à Benoye enfin en 2008.

4 Dans le passé, les rezzou pour capturer des esclaves étaient le fait de musulmans qui opéraient en pays animiste.

5 La plupart de ces articles sont rédigés par de jeunes journalistes qui ont tendance, de manière générale, à idéaliser les années qui ont suivi l'indépendance (1960-1980). Durant cette période, le pays, dirigé par des politiciens ayant les mêmes origines ethniques qu'eux, aurait connu une période de calme et de prospérité, voire de démocratie durant laquelle toutes les populations auraient cohabité dans la paix. La réalité est, on le sait, très différente.

6 N° O27/MIS/SE/DG/DERA/96.

Dans le but de parvenir à mieux contrôler la situation, plusieurs séminaires et ateliers régionaux ou parfois nationaux se sont tenus depuis 2001 et ont réuni des chefs traditionnels, des organisations d'éleveurs, d'agriculteurs ainsi que des associations de la société civile. On peut cependant douter, vu les obstacles qui empêchent l'émergence d'un d'État de droit dans le pays et la récurrence des conflits, que ces diverses actions puissent à elles seules contribuer à résoudre ces problèmes. Bien que des travaux de chercheurs aient été consacrés à ce sujet (Buijtenhuijs, 1995 ; Pairault, 1994 ; Ardit, 1999 ; Pabamé *et al.*, 2000 ; Magrin, 2001 ; Ardit, 2005) aucune étude anthropologique de ces conflits et de la manière dont ils sont gérés n'a encore été entreprise. Nous nous proposons donc, afin d'en comprendre la logique, de les resituer dans un premier temps dans l'histoire récente du Tchad et dans un second temps dans une longue durée historique dans le contexte de l'antagonisme Nord-Sud (« Conflit Nord-Sud » Mythe ou réalité ? 1996).

Les mouvements des troupeaux dans la zone sahélienne

Les éleveurs arabes vivaient, jusque dans les années 1970, dans la zone sahélienne (préfectures du Batha, du Chari-Baguirmi, du Kanem, du Lac Tchad, et du Ouaddaï). Les bovins du sud ne représentaient, quant à eux, qu'un très faible pourcentage du cheptel national, moins de 100 000 têtes, en majorité des animaux de trait, utilisés pour la culture du coton. Dans le sahel, les éleveurs disposaient durant l'hivernage de pâturages verts et de mares temporaires qui engraisaient le troupeau et augmentent la production de lait. En saison sèche, les pasteurs partent à la recherche de pâturages et d'eau et les animaux doivent parfois être abreuvés deux fois par jour, car ils se déplacent beaucoup. Au fur et à mesure qu'avance la saison sèche, hommes et troupeaux poursuivent leur descente vers le sud, à la rencontre des premières pluies, des mares et d'herbe fraîche. Ils remontent ensuite progressivement vers le nord pour regagner la zone sahélienne, loin des glossines et des champs cultivés.

A cette époque, les déplacements des Arabes du Batha et du Ouaddaï étaient les plus importants, car ils atteignaient la frontière centrafricaine, le Moyen-Chari au sud et la limite sud du Borkou au nord. Les déplacements des Kréda et Kécherda du Bahr-el-Ghazal se déroulaient, quant à eux, autour du lit fossile de cet ancien effluent du lac Tchad. Ils passaient, en effet, la saison des pluies au nord de Moussoro, région qui dispose à cette période de l'année de nombreuses mares. En mai, certains d'entre eux effectuaient une courte transhumance au nord de l'axe N'Djamena-Ati et, dès juillet, la présence des mouches les contraignait à remonter vers le nord. Les faibles déplacements effectués par les éleveurs du Kanem et du Chari-Baguirmi s'expliquent par l'abondance des points d'eau.

D'autres mouvements, des hommes et des troupeaux, avaient pour objectif de faire bénéficier les animaux d'eaux ou de terres natronnées durant la saison des pluies ou des grandes chaleurs. Le sel et le natron disponibles surtout sur les principaux marchés du Kanem et du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) permettaient aux éleveurs de s'approvisionner régulièrement même en zone soudanienne⁷ car ces produits y étaient disponibles.

Dans les sociétés pastorales, la division sexuelle du travail réserve en général aux hommes le gardiennage, l'abreuvement du bétail, la recherche des pâturages et l'entretien des puisards. La vente des animaux sur les marchés constitue aussi l'une de leurs prérogatives, même si une redistribution de l'argent obtenu doit normalement être ensuite effectuée à l'intérieur du groupe familial, en relation avec le statut occupé dans le troupeau par l'animal vendu. Les femmes s'occupent, quant à elles, de la traite des vaches laitières, de la vente du lait (frais et caillé) et du beurre ainsi que de l'abreuvement de certains petits ruminants (jeunes moutons et chèvres). Elles gèrent le budget de l'unité domestique, préparent la nourriture et s'occupent des enfants. Ceux-ci participent très tôt et en fonction de leur sexe aux tâches (gardiennage, abreuvement des animaux etc.) qui constituent un apprentissage, souvent très pénible, des conditions de vie pastorales.

Les éleveurs de la zone sahélienne

Le principal objectif des éleveurs est la production de lait et de beurre qui jouent non seulement un rôle primordial dans leur système alimentaire, mais leur permet surtout d'obtenir, par la vente sur les marchés, réalisée par les femmes, des revenus monétaires réguliers. L'argent ainsi obtenu entre dans le

⁷ Le prix du natron augmentait, bien entendu, au fur et à mesure que l'on s'éloignait des lieux de production et en fonction des conditions de transport. Le natron du Tchad était dans les années 1960 exporté en Centrafrique, au Zaïre, en Angola et même en Rhodésie (Couty, 1966)

*masarif*⁸ qui est, en général, géré par la femme. La vente d'animaux, qui elle, est assurée par les hommes, permet de faire face à des dépenses plus importantes car elles concernent l'ensemble du groupe domestique (impôts, thé et sucre, vêtements, etc.).

Dès la période coloniale, on trouve exprimée l'idée selon laquelle les éleveurs seraient atteints de « boomanie », forme de pathologie, se manifestant par des comportements visant à capitaliser le cheptel et à ne le commercialiser que de façon exceptionnelle. C'est sans doute, en partie, pour lutter contre ce mal imaginaire qu'on instaura dès 1918 au Tchad, puis dans les autres pays d'élevage, une taxe sur le cheptel venant s'ajouter à l'impôt dit de « capitation » qui touchait tous les individus âgés de plus de quinze ans. Bien qu'elle ait connu d'importantes variations dans le temps et dans l'espace, la taxe sur le cheptel constitue une forme d'imposition directe sur le capital des éleveurs, alors que les agriculteurs ne furent jamais imposés ni sur leurs productions, ni sur leurs terres. Des travaux (Khazanov 1984) ont pourtant montré qu'une société pastorale est, à l'opposé de cette vision autarcique, toujours insérée dans un espace économique dans lequel vivent aussi des populations sédentaires et que les échanges avec ces derniers sont indispensables à la survie et à la reproduction du groupe domestique pastoral.

La commercialisation du cheptel

A partir de la zone sahélienne, des réseaux de commercialisation du cheptel vif permettaient d'approvisionner le Nigeria, le Soudan, le Cameroun et la Centrafrique car les effectifs de bovins de ces pays étaient insuffisants pour satisfaire les besoins en viande de la population. Ce commerce à longue distance était en grande partie non contrôlé par l'État. Il a été, dès l'origine, le fait de commerçants musulmans (Hausa, Kanuri et plus tard Arabes), qui avaient une bonne connaissance des marchés de la zone pastorale et disposaient de réseaux familiaux constitués en général depuis plusieurs générations, dans lesquels les participants sont disséminés dans l'espace économique sur lequel ils interviennent.

Les éleveurs arabes dans la zone soudanienne

Depuis une trentaine d'années, la détérioration des précipitations a considérablement bouleversé les conditions climatiques et écologiques de la zone sahélienne. Le faible développement de l'hydraulique pastorale et de manière générale le peu d'attention porté par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds au développement de la zone sahélienne⁹, l'instabilité politique et la guerre ont profondément transformé les conditions de vie des éleveurs qui sont en grand nombre venus résider dans la zone soudanienne. C'est avant tout le besoin de numéraire, qui ne peut plus être satisfait dans le milieu sahélien, qui caractérise cette descente de ceux qui sont en réalité des agropasteurs car, si les valeurs liées au pastoralisme demeurent pour eux dominantes, leur pratique, si minime soit-elle de l'agriculture conditionne, désormais les déplacements des hommes et de leurs troupeaux. C'est la présence de deux centres urbains d'environ 100 000 habitants (Moundou, Sarh) et de plusieurs autres de moindre importance (Laï, Kelo, Doba, Koumra), dotés de marchés quotidiens, ainsi que l'existence de nombreux marchés hebdomadaires en milieu rural qui leur a offert la possibilité, vu l'importance de la demande locale en lait, beurre, viande et animaux de culture attelée, d'obtenir des revenus monétaires réguliers. D'importants marchés de bétail ont aussi vu le jour dans la zone soudanienne depuis plusieurs années (Béré, Pont Karoual, Roro etc.), en plus de celui de Sarh qui existait depuis longtemps, facilitant ainsi la vente des animaux.

La culture du coton et la traction animale

Les campagnes de lutte contre la trypanosomiase ont permis l'acquisition de taurillons par les agriculteurs sara, qui auparavant ne possédaient pas de bovins. Cette politique sanitaire, commencée dès la période coloniale, a aussi sans doute involontairement encouragé la venue et l'installation progressive d'éleveurs arabes et de leurs troupeaux de zébus.

8 Terme arabe qui désigne le budget que l'on consacre aux petits achats courants (condiments pour la sauce, piment, etc.)

9 « On ne peut qu'être frappé par la part modeste des crédits affectés jusqu'ici au développement de l'élevage, en comparaison des capitaux investis au profit du coton ou des grands travaux d'hydraulique agricole. Les exportations de viande et de bétail sont susceptibles d'un bien plus large développement et surtout constituent la branche la plus saine de l'économie du Territoire : celle qui s'inscrit le mieux dans le sens de l'évolution du marché de consommation africain et mondial, et la seule qui ait réussi à se développer sans pression administrative, ni subvention » écrivait Sautter à la veille de l'indépendance (Sautter, 1958).

Le développement de la traction animale a permis le décollage de la production cotonnière. L'introduction de la traction animale avait en effet commencé à partir de 1957 avec la diffusion à crédit de charrues à traction bovine (147 000 en 1987 dont 42 000 dans le Moyen-Chari). Il est pourtant remarquable que les paysans sara qui ont acquis ces animaux n'ont jusqu'à aujourd'hui pas constitué de véritables troupeaux, comportant des femelles reproductrices. Cela leur aurait permis de les remplacer en cas de réforme, de vol ou de mort. En réalité, les paysans doivent, quand ils en ont les moyens, racheter des animaux. Ce comportement tendrait à confirmer que les sara ont une perception particulière de l'argent et de la richesse. S'agissant en effet de sociétés qui exercent un fort contrôle social sur l'individu, les signes de prospérité que constituent un pécule, un troupeau de bovins, où la création d'une boutique ne sauraient être longtemps tolérés s'ils ne sont rapidement distribués dans le groupe familial. Comme l'écrit avec pertinence un observateur « Toute innovation, dans notre société d'uniformité, tout effort vers une amélioration est perçu comme un défi lancé au groupe. Il faut le réprimer » (Madjiro 1993).

La culture du manioc

L'agriculture restant cependant majoritairement à dominante manuelle, les paysans ont peu à peu substitué le manioc, plante à haut rendement (introduite par les Français à partir des années 1930, à la suite de la destruction des récoltes de céréales par des acridiens) à celle des céréales dont la productivité est beaucoup plus faible. Les facteurs qui sont à l'origine du développement du manioc (sa production est estimée à 180 000 tonnes) sont la fatigue des sols consécutive à des décennies de culture cotonnière, le peu de travail à effectuer, les rendements élevés et la possibilité de récolte au fur et à mesure des besoins. L'augmentation de la production de manioc n'a permis de résoudre qu'en partie les problèmes alimentaires de la zone cotonnière car il est beaucoup moins nutritif que les céréales et sa forte consommation engendre des carences chez les jeunes enfants. En revanche, cette plante représente pour les éleveurs que nous avons interrogé (Arditi, 1992) un obstacle important qu'ils rencontrent au cours de leurs déplacements. Ils en ont la hantise : « *C'est l'augmentation du nombre de champs de manioc, depuis dix ans et plus, qui nous cause les plus graves problèmes* ».

En effet, alors que le coton n'occupe les champs que durant cinq à six mois, le manioc dont le cycle cultural s'étend souvent jusqu'à un an et plus, est présent de façon permanente. Cela a pour conséquence que les troupeaux qui se déplacent doivent traverser, à tout moment, des espaces comportant des champs de manioc. De nombreux conflits surviennent alors avec les paysans quand des dégâts sont commis par les bovins des éleveurs. On ne saurait pourtant, à partir de ces quelques cas, rendre la culture du manioc seule responsable de l'ensemble des conflits qui surviennent dans le sud.

Malgré les affrontements qui sont souvent très violents, les éleveurs expriment le désir de continuer à vivre dans le sud et souhaitent que l'État intervienne directement pour régler les droits et devoirs de chacun afin de permettre dans l'avenir une cohabitation paisible.

Le gardiennage des troupeaux en milieu arabe

Dans la zone sahélienne, les éleveurs confient traditionnellement la garde des troupeaux à leurs enfants. Pourtant, le recours à de la main-d'œuvre extra-familiale existe aussi avec l'emploi de bergers rémunérés. Plusieurs types de contrats réglementent les rapports entre le berger et l'éleveur en fonction de la nature de leurs relations. La rémunération peut aller de la totalité de la production laitière du troupeau (contrat *u'daa*) au versement d'un salaire mensuel de 5 000 à 8 000 F en plus d'une couverture, d'une natte, de chaussures, de la nourriture et du thé. Il est de moins en moins courant que l'éleveur donne un animal à la fin de la saison (Bonfiglioli, 1990).

L'emploi de bergers salariés, qui s'est généralisé dans le sud, s'explique par les conditions difficiles et parfois dangereuses qui caractérisent les déplacements du cheptel des pasteurs car les superficies cultivées par les autochtones sara sont telles que les animaux ne peuvent, sans danger, être laissés au seul soin des enfants. Dans les années 1990 est apparue, surtout dans le Moyen Chari, une pratique nouvelle et à priori surprenante. Des éleveurs arabes emploient en effet comme bergers, en plus de leurs enfants et de bergers arabes adultes, des enfants sara. Les auteurs du rapport de l'UNICEF (Donalbaye et Kemneloum, 1999), qui constitue à ce jour la seule « enquête » disponible sur le sujet y voient, à la suite de journalistes, une forme moderne d'esclavage. Ils se gardent pourtant bien de définir ce qu'est un esclave car même en ne retenant

qu'une définition classique du Petit Larousse qui indique qu'il s'agit d'une « personne qui n'est pas de condition libre, qui est sous la puissance absolue d'un maître soit du fait de sa naissance, soit par capture à la guerre, vente, condamnation » il paraît évident que celle-ci ne peut s'appliquer aux enfants bouviers sara. En effet, aucune de ces caractéristiques ne correspond à leur situation. Insistons sur le fait qu'ils ne sont pas nés esclaves, n'ont pas été capturés à la guerre et peuvent donc à tout moment rompre leur contrat (ce dont certains ne se privent d'ailleurs pas !). De nombreux « observateurs », qui ont en commun d'être originaires du sud et chrétiens, s'obstinent pourtant, à voir en ces enfants (chrétiens) des esclaves et en leurs employeurs (musulmans) des esclavagistes. Pourtant, cette pratique, aberrante à première vue (en effet, chez les sara en l'absence de tradition pastorale, la connaissance des animaux, des types de pâturage etc. est inexistante), est sans doute bien plus rationnelle qu'il n'y paraît et les éleveurs en ont conscience. Dans une région où les conflits avec les paysans sara sont fréquents et meurtriers, la présence d'un jeune berger autochtone parlant sara et parfois français, peut, en cas de conflit, empêcher la situation de dégénérer et permettre d'envisager une solution pacifique. Pour la famille de l'enfant, qui est en général pauvre, le travail de berger constitue une réelle opportunité, rare dans la région, d'obtenir des animaux de trait car leur prix a doublé depuis la dévaluation du FCFA en 1994. Les auteurs du rapport de l'UNICEF ne s'interrogent pourtant à aucun moment sur les raisons qui ont conduit les éleveurs à utiliser des enfants autochtones comme bergers et préfèrent voir dans cette nouvelle pratique une forme de servitude aggravant « le calvaire » des populations du sud sous le joug des musulmans. Cela leur permet de préconiser, en utilisant « l'esclavage » des enfants du sud comme nouvel argument auquel sont particulièrement sensibles certains bailleurs de fonds et ONG sous influence évangélique américaine (World vision par exemple), le séparatisme (en réalité la création d'un État séparé dans le sud) comme unique solution à l'antagonisme entre éleveurs et agriculteurs¹⁰. Ne craignant pas de se contredire, ces tenants de la thèse esclavagiste écrivent : « *L'on peut prédire que cette amorce de professionnalisation constitue un atout certain de baisse de niveau d'antagonisme inter-communautaire* » (sic) (Kemneloum et D'nalbaye, 1999)¹¹. Il serait donc, à notre sens, plus judicieux d'étudier de manière approfondie et sans à priori l'évolution du phénomène.

Les éleveurs arabes et l'antagonisme Nord-Sud

Les conflits agriculteurs-éleveurs¹² constituent à l'évidence l'un des multiples aspects de ce qu'on appelle au Tchad l'antagonisme Nord-Sud. Ce dernier n'est, on s'en doute, pas particulier à ce pays. Il s'y manifeste cependant de manière spécifique en étroite relation avec l'histoire économique, sociale, et politique du pays au XXe siècle. Ces conflits qui, à l'évidence, perdurent, malgré les quelques actions récentes mises en œuvre par l'État et la société civile, interviennent dans un contexte général caractérisé par la corruption, le trafic de fausse monnaie, de drogue, le commerce des armes etc., qui ne paraît guère favorable à l'instauration de la sécurité publique dans un État de droit.

Les éleveurs arabes qui sont installés en zone soudanienne font en réalité partie d'un ensemble humain plus vaste regroupant des commerçants, des artisans, des militaires, des douaniers etc. qui s'ils ont en commun d'appartenir à l'Islam¹³ se caractérisent par d'importantes différences qui peuvent à l'occasion se transformer en oppositions. Les premiers qui sont arabes, kanuri, hausa etc. ont été encouragés à s'y installer, dès le début du siècle, par les autorités coloniales (Arditi, 1993). Les autres qui sont des « goranes » du BET et du Kanem ne sont arrivés dans le sud que depuis les années 1980, après la prise du pouvoir par Hissène Habré. Cette présence musulmane est de plus en plus mal vécue par les autochtones¹⁴ et génère des conflits entre nordistes et sudistes qui sont souvent accompagnés de violences. Celles-ci se multiplient de nos jours dans les rapports quotidiens, dans les écoles, les marchés, les gares routières ou dans d'autres lieux publics. Au cours de ces affrontements, il n'est pas rare que des

10 Rappelons que cette volonté de séparation a connu de 1979 à 1982 un début de réalisation dans la mesure où les populations du sud qui vivaient à Ndjamena ont fui la guerre qui sévissait dans la capitale et ont regagné leur région d'origine.

11 Notre point de vue n'est partagé par aucun journaliste. Le Temps et Notre Temps continuent en effet à publier des articles (dont certains sont des « publi-reportages » payés par l'UNICEF) dont les titres indiquent clairement l'orientation : Eradiquer les phénomènes d'enfants bouviers et domestiques, le phénomène des enfants bouviers à la vie dure etc. Remarquons cependant que certains articles mettent en accusation les parents des « enfants bouviers » qui les obligeraient à travailler comme bergers.

12 Sur la situation en Afrique de l'Ouest (cf. Bassett, 1988 ; Bernardet, 1999 ; Diallo ; 1999 ; Hagberg, 2001).

13 Il existe aussi des musulmans, encore peu nombreux parmi les « sara ». Certains sont devenus commerçants. Ces populations sont l'objet d'un prosélytisme ardent de la part de marabouts favorables à l'idéologie fondamentaliste. Cet aspect de l'islam est mal connu et peu étudié.

14 Le recrutement d'administrateurs, en grande majorité sudistes, et leur nomination dans le nord à partir des années 1960 et les événements qui se sont produits par la suite ont été perçus de la même manière par les populations musulmanes.

musulmans traitent leurs adversaires de *kirdi* !¹⁵ (« païen » en arabe) ou de *abid* ! (« esclave »). Les sudistes ne disposent quant à eux que du terme *doum*¹⁶ pour nommer en sara les musulmans et utilisent pour les désigner des termes français tels qu'arabophones ou analphabètes.

Les origines de l'antagonisme nord-sud

Des conflits récurrents et meurtriers continuent à se manifester au Tchad dans la vie quotidienne parce que ce pays a connu, depuis des siècles, de manière pratiquement ininterrompue la guerre et l'insécurité (Azevedo, 1998). Les violences contemporaines, dont les conflits éleveurs arabes-paysans sara constituent un exemple particulièrement emblématique, réactualisent en fait des formes anciennes d'hostilité entre les hommes. Celles-ci ne peuvent se comprendre qu'en relation avec un passé qui a laissé des traces dans la mémoire des peuples qui en ont été les protagonistes. Même si ces dernières sont de nos jours réduites à une opposition binaire (musulman-païen, maître-esclave), elles n'en contiennent pas moins des ferments de violence¹⁷. En effet, les razzia organisées par les royaumes musulmans du Soudan central (région qui a englobé les frontières du Tchad actuel) pour capturer des esclaves en milieu « païen » ont, pendant des siècles, alimenté un commerce à longue distance à destination du monde arabo-musulman (Fischer, 2002). Des armes à feu, des chevaux et des biens manufacturés étaient importés en échange des esclaves, permettant la formation d'armées bien équipées capables d'entreprendre de nouvelles expéditions esclavagistes. Le pouvoir colonial français, au fur et à mesure qu'il installait sa domination sur le pays, mit progressivement fin à l'esclavage et réorienta totalement les axes du commerce international à partir des pays côtiers d'AEF. Cette volonté politique porta un coup décisif au commerce transsaharien et à ses acteurs principalement musulmans. Les populations musulmanes du nord et celles du sud, animistes, puis chrétiennes, durent désormais cohabiter dans un pays limité par des frontières et virent leurs relations s'inverser par la volonté du colonisateur, désireux de mettre en valeur à son profit le sud du pays appelé « Tchad utile ». Pourtant, comme le remarque avec pertinence un observateur « *Ce ne sont pas tant les réalités objectives de la traite esclavagiste que les représentations ultérieures élaborées à son sujet qui alimentent le conflit nord-sud* » (Magrin, 2001).

L'arrivée au pouvoir des gens du sud en 1960, grâce à leur connaissance du français et à leurs diplômes, fut la suite logique de cette politique et consacra leur revanche sur leurs anciens maîtres. En 1978, les populations du sud étaient largement majoritaires dans la haute fonction publique, l'armée et la police etc. (Lanne, 1986). Ce nouveau pouvoir, monopolisé par les sudistes, fut très mal accepté par les populations musulmanes qui s'y opposèrent de différentes manières, y compris par la violence. A partir de 1965, commença une longue période de rebellions paysannes, guérillas et guerre civile¹⁸ (Buijtenhuijs, 1978) dans le centre et le nord du pays. Elle ne prit fin qu'à partir des années 1980¹⁹ avec l'arrivée au pouvoir de musulmans, originaires du BET.

La découverte d'importants gisements de pétrole dans les années 1990 et surtout leur exploitation depuis 2003 ont remis à la mode les discours sur « l'utilité » du sud et encouragé le développement d'un courant séparatiste visant à y créer un État indépendant, excluant les populations musulmanes. Bien que représentée à l'assemblée nationale, cette tendance reste minoritaire pour l'instant mais les violents affrontements entre nordistes et sudistes tendent à augmenter le nombre de ses partisans. De manière symétrique, la création d'un État musulman ou arabe sous influence libyenne, dans le cadre d'une fédération, commence à faire quelques adeptes.

15 D'après Seignobos et Tourneux (2003 : 154) « kirdi » viendrait de l'arabe [qird] qui signifie « singe » ! (Wehr 1979).

16 Son sens premier est baguirmien et il désigne par extension le musulman et le boutiquier (Palayer, 1992).

17 Les faits marquants de ce passé sont liés à une histoire essentiellement guerrière qui a mis en rapport de sujétion sociétés étatiques musulmanes anciennes (Kanem-Bornou, Baguirmi, et Ouaddaï) ou récentes (empire de Rabeh) et les sociétés segmentaires du sud (principalement sara).

18 Qui a justifié l'intervention militaire de la France.

19 L'arabe dialectal a connu une très forte progression, comme langue de communication dans l'ensemble du pays, mais n'est devenu seconde langue nationale, après le français, qu'en 1982 sous la présidence de Habré. Il est cependant nécessaire de remarquer que durant les vingt années durant lesquelles les populations sara ont dirigé le pays le choix du colonisateur en faveur du français n'a jamais été remis en cause.

Présentes au Tchad depuis longtemps, les conceptions religieuses wahhabites (Coudray, 1992) ne faisaient jusqu'à présent²⁰ guère de fidèles. Elles se développent pourtant depuis quelques années surtout parmi les nouveaux commerçants et les étudiants revenus d'Arabie ou du Soudan, et contribuent à exacerber les relations avec les chrétiens. La présence d'autres foyers d'insécurité dans les pays frontaliers (Soudan, Centrafrique) constitue à l'évidence un risque supplémentaire d'embrasement dans cette région du continent.

Références bibliographiques

ARDITI C., 1992. Etude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique centrale : le Tchad CCCE, 71 p.

ARDITI C., 1993. Commerce, Islam et État au Tchad (1900-1990) : 174-220 . *In* E. Grégoire et P. Labazée, Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest , Paris, Karthala.

ARDITI C., 1999. Paysans sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? in L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad (C.Baroin et J.Boutrais eds) IRD.

ARDITI C., 2002. Les acteurs de la commercialisation du cheptel bovin en RCA (MAE/FNEC), 128 p.

ARDITI C., 2003. Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad. *Politique Africaine*, 93 : 51-67, 2003.

ARDITI C., 2005. Les « enfants bouviers » du sud du Tchad : nouveaux esclaves ou apprentis éleveurs ? *Cahiers d'Études Africaines*, XLV (3-4,)179/180 :713-729.

AZEVEDO M J. 1998. *Roots of Violence. A History of War in Chad. War and Society*", Volume 4, Gordon and Breach Publishers, 202 p.

BASSETT T. 1988. The political ecology of peasant-herder conflicts in northern Ivory Coast, *Annals of the Association of American Geographers*, 78 (3), pp.453-472,

BERNARDET P., 1999. Peuls en mouvement, Peuls en conflits en moyenne et haute Côte d'Ivoire, de 1950 à 1990. *In* R. Botte, J. Boutrais et J. Schmitz (eds), *Figures peules*, Paris, Karthala, p. 407-444.

BUIJTENHUIJS R., 1995. La situation dans le Sud du Tchad. *Afrique Contemporaine*, n° 175 : 21-30.

COUDRAY H., 1992. Chrétiens et musulmans au Tchad. *Islamochristiana*, 18 : 175-234.

COUTY P., 1966. Sur un secteur intermédiaire dans une économie de savane africaine. *Le natron*. ORSTOM, Paris, 138 p.

DIALLO Y., 1999, Dimensions sociales et politiques de l'expansion pastorale en zone semi-humide ivoirienne. *In* Vazarya, A Breedveld, M de Bruijn et H Van Dijk (eds), *Pastoralism under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden, Brill : 211-236.

FAVRE BEGIN J. Insécurité. Une interprétation de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental). Thèse de géographie. 434 p.

FISCHER H.J., 2001. *Slavery in the History of Muslim Black Africa*, Londres.

HAGBERG S., 2001. A l'ombre du conflit violent. Règlement et gestion des conflits entre agriculteurs karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso, *Cahiers d'Études africaines*, 161, XLI-1 : 45-72.

HUGOT P., 1997. La transhumance des arabes Missirié et les batailles intertribales d'Oum Hadjer de 1947, Paris, L'Harmattan, 180 p.

KHAYAR I.H., 1976. Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad) Paris, Maisonneuve, 140 p.

²⁰ Ce réformisme islamique représente à terme un danger dans la mesure où la Tijâniyya, confrérie la plus importante, fait régulièrement l'objet d'attaques de la part de prédicateurs intégristes. Des mouvements de jeunesse, des associations religieuses ou de bienfaisance, des ONG, des medersa de tendance wahhabite ont vu le jour depuis les années 1990 et constituent les éléments d'une stratégie offensive. On assiste aussi depuis quelques années à une tentative de promotion de l'arabe littéraire au détriment du parler véhiculaire (Centre Al-Mouna, 1998).

- KEMNELOUM D.D., DONALBAYE E., 1999. *Enfant bouvier ou esclavage verni en prolétarisation*. UNICEF, N'djaména, octobre, 107 p.
- KHAZANOV A.M., 1984. *Nomads and the Outside World*, Cambridge.
- LANNE B., 1986. *Scolarisation, fonction publique et relations interethniques au Tchad : 235-266. In Relations interethniques et culture matérielle au Tchad dans le bassin du lac Tchad, Actes du IIIe Colloque MEGA-TCHAD, Paris, 11-12 septembre 1986, 266 p.*
- MADJIRO R.N., 1993. *Pour une nouvelle solidarité en Afrique, Etudes, Mars, Paris, : 293-303.*
- MAGRIN G., 2001. *Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir. Sépia, 427 p.*
- PABAME S., KOUSSOU M.O., DUTEURTRE G., 2000. *La gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux. Communication présentée à l'atelier « gestion des pâturages et projets de développement » Niamey.*
- PAIRAULT C., 1994. *Retour au pays d'Iro. Paris, Karthala, 292 p.*
- SAUTTER G., 1958. *Le chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional. Strasbourg, 325 p.*